

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 02/09/2020

COVID-19

Coronavirus en Bretagne : point de situation sanitaire du 2 septembre 2020

Les points sanitaires sont désormais communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée les mercredis ; les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

Par rapport au lundi 31 août 2020, la Bretagne enregistre 251 cas supplémentaires. Le taux d'incidence pour 100 000 habitants s'élève donc à 21,4. Pour rappel, ce taux représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus sur les 7 derniers jours, rapportés au nombre d'habitants du département.

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique (PCR) depuis le 28 février est de **6 390** (+251 depuis lundi 31 août 2020) ainsi répartis :

- **2 095** (+96 depuis lundi 31 août 2020) personnes résidant en Ille-et-Vilaine ;
- **1 311** (+31 depuis lundi 31 août 2020) personnes résidant dans le Finistère ;
- **1 186** (+75 depuis lundi 31 août 2020) personnes résidant dans le Morbihan ;
- **975** (+31 depuis lundi 31 août 2020) personnes résidant dans les Côtes-d'Armor.

auxquelles s'ajoutent :

- **645** (+12 depuis lundi 31 août 2020) personnes ne résidant pas en Bretagne ;
- **178** (+6 depuis lundi 31 août 2020) personnes dont les départements de résidence ne sont pas encore connus.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- **5** (sans évolution depuis lundi 31 août 2020) en service de réanimation ;
- **62** (+2 depuis lundi 31 août 2020) autres modes d'hospitalisation ;
- **1 354** patients hospitalisés (+1 depuis lundi 31 août 2020) ont regagné leur domicile.
- Aucun décès n'est à déplorer depuis lundi 31 août 2020 (269 décès au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

Campagnes de tests PCR

Depuis le 4 mai 2020, **309 524 tests PCR** ont été réalisés en Bretagne, dont **42 554** du 24 au 30 août 2020 soit une progression de **8,6 %** par rapport à la semaine précédente.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Ils se répartissent ainsi :

- **16 417** tests PCR en Ille-et-Vilaine ;
- **10 365** tests PCR dans le Finistère ;
- **8 902** tests PCR dans le Morbihan ;
- **6 870** tests PCR dans les Côtes d'Armor.

2 % des tests se sont révélés positifs sur la semaine du 24 au 30 août 2020, soit un niveau légèrement supérieur à celui de la semaine du 17 au 23 août 2020 (1,9 %).

Suivi des clusters

14 clusters sont actuellement en cours d'investigation par l'ARS Bretagne (-1 depuis lundi 31 août 2020) :

- **6** en Ille-et-Vilaine (1 en milieu professionnel, 4 en milieu familial ou communautaire, 1 en EHPAD) ;
- **4** dans le Finistère (1 en milieu professionnel, 3 en milieu familial ou communautaire) ;
- **2** dans le Morbihan (2 en milieu familial ou communautaire) ;
- **2** dans les Côtes-d'Armor (1 en milieu familial ou communautaire, 1 en EHPAD).

Le dépistage mobile poursuit son déploiement

Conformément à ses objectifs initiaux, le dispositif poursuit son déploiement en Bretagne et diversifie ses lieux d'intervention pour aller à la rencontre de toutes les populations.

→ Retrouvez toutes les dates et lieux de prélèvements mobiles sur : <https://bit.ly/2FaAg2i>

→ Retrouvez tous les autres lieux de dépistage sur www.sante.fr

Ensemble, activons le "pack-prévention"

Il est indispensable de continuer ensemble à freiner massivement l'épidémie :

- **en activant le "pack prévention"** : mémo 3M (1 Mètre minimum, lavage des Mains, port du Masque dans tous les lieux clos et avec forte densité de personnes), éviter les foules et les événements sans gestes barrières. **Le port du masque est obligatoire dans tous les lieux clos recevant du public, ainsi que dans certains secteurs de plusieurs communes bretonnes ;**
- **en demandant un test virologique PCR** : au moindre symptôme même léger, si les autorités sanitaires m'ont identifié comme contact, si j'ai été exposé à un risque et à mon retour de vacances si je suis parti dans une zone ou un pays où circule activement le virus ;
- **en respectant l'isolement**, si je suis malade, cas contact ou dans l'attente des résultats du test.

En cas de survenue de l'un de ces symptômes (fièvre, toux, nez qui coule, fatigue intense, perte de goût et odorat, difficultés respiratoires, diarrhées) :

- **ne vous rendez pas directement aux urgences ou chez le médecin ;**
- **restez à domicile, évitez les contacts, appelez votre médecin traitant** ou le 0800 130 000, **numéro vert 24h/24 et 7j/7** (pour toute question non médicale) ;
- **appelez le SAMU (15) en cas d'aggravation** des symptômes avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement ou envoyez un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

Vous êtes également invités à télécharger l'**application [StopCovid](#)** (anonyme, sécurisée et gratuite).

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

StopCovid Je me protège



Je reçois une notification pour m'informer que je suis un contact, donc à risque



Je m'isole et je protège ainsi mes proches



Je consulte mon médecin ou j'appelle le 0800 130 000



Je suis pris en charge par mon médecin (isolement et test)

StopCovid Je protège mes proches, je protège les autres



J'ai été testé positif au Covid-19
Je reçois un code à usage unique avec mon résultat de test



Je choisis de prévenir tous ceux que j'ai croisés dans les derniers jours, pendant plus de 15 min à moins d'1 mètre



Ils sont **immédiatement** prévenus et peuvent sans délai être pris en charge par leur médecin (isolement et test)

Luttons ensemble contre le Covid-19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

**Préfecture
de la région Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr